

## Infirmier à domicile

Sous la prescription du médecin généraliste, l'infirmier à domicile peut délivrer des séances d'éducation au diabète à vos patients qui bénéficient d'un Pré-trajet et font partie d'un sous-groupe à risque.

### Lors de la visite de suivi, soutien à l'autogestion, l'infirmier à domicile

- détecte, objective et examine les risques présents et les problèmes potentiels sur base d'une anamnèse, se son évaluation de la situation globale et de son suivi ;
- communique au bénéficiaire ses conclusions relative aux risques et problèmes potentiels relevés ;
- conseille le bénéficiaire, afin de l'encourager aux soins autonomes à gérer lui-même et à observer et à observer scrupuleusement son traitement, son régime et son hygiène de vie ;
- effectue la mesure et tient un relevé longitudinal des paramètres liés de manière directe ou indirecte au diabète.

A l'issue des séances d'éductions prescrites ou dès qu'une année civile est achevée, l'infirmier à domicile envoie un bref rapport au médecin généraliste qui les a prescrites.